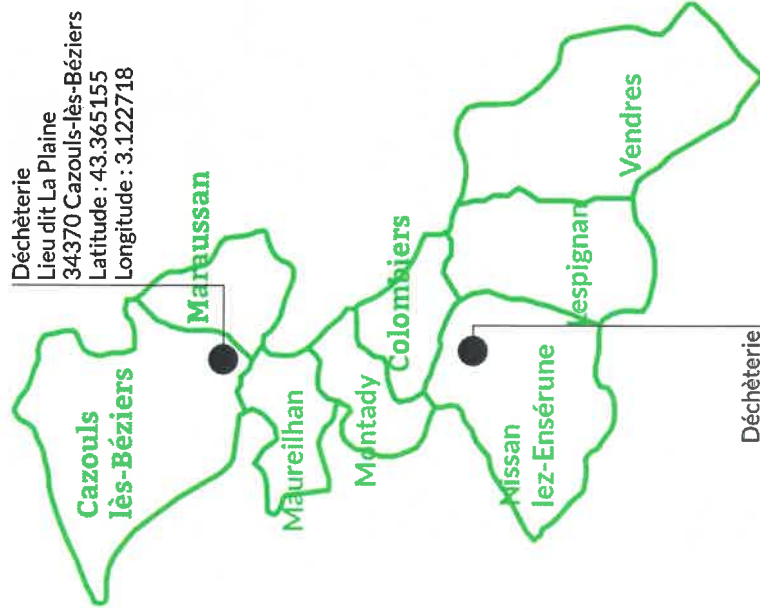


LOCALISATION DES SITES



Déchèterie
Lieu dit La Plaine
34370 Cazouls-lès-Béziers
Latitude : 43.365155
Longitude : 3.122718

Déchèterie
Lieu dit Les Lièvres
34440 Nissan-lez-Ensérune
Latitude : 43.292747
Longitude : 3.133511



HORAIRES D'OUVERTURE

A partir du 2 avril 2018

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	FERMÉ	FERMÉ
MARDI	8h30 - 12h	14h - 17h30
MERCREDI	8h30 - 12h	14h - 17h30
JEUDI	9h - 12h	FERMÉ
VENDREDI	8h30 - 12h	14h - 17h30
SAMEDI	8h30 - 12h	14h - 17h30
DIMANCHE	9h - 12h	FERMÉ



La domitienne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS

GUIDE DÉCHÈTERIE

Communauté de
communes La Domitienne

1 Avenue de l'Europe,
34370 MAUREILHAN

courrier@ladomitienne.com

04 67 90 40 90

Règlement disponible sur le site www.ladomitienne.com et
dans les déchèteries.



DÉCHETS ACCEPTÉS



DÉCHETS INTERDITS



ACCUMULATEURS
PILES,
ET BATTERIES



MÉTAUX



MOBILIERS



DÉBLAIS-GRAVATS
INERTES



HUILES DE
FRITURE



PAPIERS



ORDURES
MÉNAGÈRES



AMIANTE
CIMENT



TEXTILES



LAMPES



CARTONS



DÉCHETS
D'ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES ET
ÉLECTRONIQUES



HUILES DE
VIDANGE ET
FILTRATION



VERRES



DÉCHETS D'ACTIVITÉS
DE SOINS À RISQUES
INFECTIEUX



EXTINCTEURS



PNEUMATIQUES



CADAVRES
D'ANIMAUX



DÉCHETS
VERTS



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES



BOIS



ENCOMBRANTS



RADIOGRAPHIES



EMBALLAGES
RECYCLABLES



BOUTEILLES DE
GAZ ET PRODUITS
EXPLOSIFS



PRODUITS
PYROTECHNIQUES



OBTENTION NOUVELLE CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

Pourquoi la nouvelle carte ?

La Communauté de Communes La Domitienne a choisi de rénover les deux déchèteries de son territoire afin de pouvoir vous accueillir dans des conditions optimales : plus de place lors de vos venues, de nouvelles filières de tri qui vont progressivement être mises en place ; plus de sûreté avec des garde-corps aux normes et une vidéo-protection pour votre sécurité, celle du personnel et la préservation des deux sites.

Afin de réserver l'entrée aux seuls Domitiens qui financent ce service, un nouveau système d'accès va être implanté sur les sites.

A compter du **2 avril 2018**, les barrières s'ouvriront uniquement sur présentation de votre nouvelle carte d'accès. Celle-ci vous sera remise gratuitement sur simple demande (voir ci-contre).

Attention, vous disposez d'une seule carte par foyer.

Pour connaître les règles d'usage des déchèteries, nous vous invitons à consulter le règlement des déchèteries, disponible sur le site internet www.ladomitienne.com et dans les déchèteries.

Comment l'obtenir ?



Remplissez le formulaire situé au dos de cette page.



Joignez une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et un justificatif d'identité.



Déposez votre dossier à l'accueil de votre Mairie ou de l'Hôtel de communauté.



Vous pouvez récupérer sous 15 jours votre nouvelle carte d'accès, avec le guide des déchèteries, dans la Mairie de votre commune.



La domitienne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS



La domitienne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS

A compter du **1^{er} janvier 2018**, un nouveau badge d'accès permettra l'accès aux deux déchèteries.

Date limite : **30 mars 2018** (après cette date, si vous ne possédez toujours pas la carte, l'accès vous sera refusé).

DEMANDE DE CARTE D'ACCES AUX DECHETERIES

(A déposer dans votre Mairie).

Merci de joindre à votre demande :

- une copie recto-verso d'une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Une seule
carte
par foyer

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

COMPLEMENT D'ADRESSE:

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL:

IMMATRICULATION DU VEHICULE :

Votre carte d'accès sera disponible dans votre Mairie deux semaines après le dépôt de votre dossier.

En signant la présente demande de création d'accès, **je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur** des déchèteries (disponible sur le site internet www.ladomitienne.com et affiché dans chaque déchèterie).
J'ai bien noté qu'en cas de **perte, de vol ou de détérioration, je serai facturé** d'une nouvelle carte d'accès à 10€.
J'ai également pris note que **mes apports sont limités aux seuls déchets acceptés ainsi qu'à 10 entrées mensuelles**.
De plus, j'ai conscience que **tout vol, dépôt d'objet interdit ou en dehors des heures d'ouverture, sera passible de poursuites**.
Enfin, j'ai bien été informé qu'un **dispositif de vidéosurveillance** a été mis en place sur les deux sites des déchèteries afin d'assurer ma sécurité ainsi que celle des agents de la Domitienne et des biens.

Le....., à

Signature :

Cadre réservé au traitement de la demande

Date dépôt
en Mairie

Date création
de la carte

N° carte d'accès :

Les données recueillies dans ce formulaire sont à usage exclusif de la Domitienne et ne seront pas transmises à des tiers.